

Article

« Lieu, culture et démocratie »

J. Nicholas Entrikin

Cahiers de géographie du Québec, vol. 41, n° 114, 1997, p. 349-356.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/022673ar>

DOI: 10.7202/022673ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Lieu, culture et démocratie

J. Nicholas Entrikin

Département de géographie

Université de Californie, Los Angeles

(traduit par Danièle Laplace)

Résumé

La question de la culture devient importante sur le plan politique quand on s'intéresse au manque apparent d'identité européenne en comparaison avec les identités nationales en Europe. Cette question a été reconnue officiellement à l'occasion de la rédaction du *Traité de l'Union européenne* (Maastricht). L'auteur présente une approche pour interpréter la communauté politique et l'identité culturelle selon le langage géographique de l'espace et du lieu.

Mots clés: lieu, identité culturelle, communauté politique, Union européenne.

Abstract

Place, Culture and Democracy

The question of culture becomes politically important in addressing the apparent lack of a European identity as contrasted to European national identities. This issue has gained official recognition in the wording of the *Treaty on European Union* (Maastricht). The author offers an outline for interpreting political community and cultural identity in the geographic language of space and place.

Key Words: place, cultural identity, political community, European Union.

Si c'était à refaire, je commencerais par la culture.

Attribué à Jean Monnet

Même si les conditions politiques étaient par miracle réunies, l'idée même d'une communauté culturelle européenne n'a pas de sens... Le réflexe national se conçoit en matière culturelle, le réflexe européen est un artifice.

Alain Minc

Même si la Communauté Européenne essaye de se construire sur le modèle d'un État quasi national — et pour cette raison comptait initialement sur l'idéologie d'une résistance commune à la menace du totalitarisme venu de l'Est — elle compte maintenant de plus en plus sur l'idéologie d'une résistance culturelle, religieuse et économique vis-à-vis du Sud.

Étienne Balibar

Sur la base de quel principe d'identité peut-on construire l'union politique? Comment concilier, d'une part, l'émergence d'une identité européenne, désormais incontournable du fait de l'union politique, et, d'autre part, la promotion de la diversité culturelle qui fait précisément la richesse de l'Europe.

Jacques Lenoble et Nicole Dewandre

La première citation, attribuée à Jean Monnet, exprime la frustration qu'ont ressentie certains défenseurs de l'Union européenne au moment du passage d'une organisation purement politique et économique, s'intéressant aux flux de marchandises et de capitaux, à la création d'une communauté politique beaucoup plus large, transnationale ou supranationale, possédant un noyau culturel identifiable. Ce changement a été important dans les débats concernant l'Union européenne. D'ailleurs de tels débats ont souvent pris une tonalité nettement nationaliste. Par exemple, avant les élections de 1997 en Grande-Bretagne et en France, le gouvernement conservateur britannique se faisait le défenseur d'une Europe minimaliste, celle du libre-échange plutôt que celle de la communauté politique, tandis que les responsables français et allemands œuvraient pour une Europe politiquement plus intégrée que certains souhaitaient voir tendre vers un statut de puissance mondiale (Furet, 1995: 86). La position minimaliste aurait pu prévaloir, mais l'intégration culturelle est devenue un des points des statuts officiels de l'Union européenne comme l'exprime clairement l'article 128 du *Traité de l'Union européenne* (le traité de Maastricht) selon lequel: «La communauté doit contribuer au développement des cultures des États membres tout en respectant leur diversité nationale et religieuse et en même temps mettre en valeur l'héritage culturel commun».

La question d'une culture européenne acquiert une importance politique dès lors qu'on interroge le manque évident d'identité européenne en comparaison de la rémanence des identités nationales en Europe (Lenoble et Dewandre, 1992). Alors que l'Union européenne continue à avancer vers une plus grande intégration économique par l'intermédiaire de son objectif de monnaie unique, le progrès de son projet culturel est en effet moins évident. Le scepticisme à son propos traverse tout l'éventail politique, de la droite à la gauche, comme l'illustrent deux citations

mises en exergue. La première, celle d'Alain Minc, donne peu de chance à cette intégration culturelle, qu'il qualifie de pur artifice, de construction sortie de l'esprit des technocrates. Son scepticisme se trouve conforté par le fait qu'à ses débuts, l'Union européenne était le produit de groupes d'experts, qu'elle s'est ainsi coupée des préoccupations quotidiennes de la plupart des Européens, ce que semble démontrer la faible approbation du traité de Maastricht dans les référendums populaires. La seconde citation est emblématique de certaines critiques de gauche, alors qu'Étienne Balibar croit déceler dans la quête d'une identité européenne le côté sombre de la construction étatique à l'échelle de l'Europe, soit son caractère idéologique, qui agit comme un moyen de résister aux courants culturels et aux gens venus du Sud. Cela correspondrait à une nouvelle forme de nationalisme, c'est-à-dire le quasi-nationalisme d'un État supranational. Dans ses formes les plus communes, ce nationalisme créerait une solidarité de fait devant «l'Autre» présenté comme une menace.

Par ailleurs, François Furet (1995: 87) considère que jusqu'au vigoureux débat entourant le référendum de 1992, «l'idée européenne a, de fait, grandi en France dans l'incognito». L'Union a créé un Comité des Régions, en partie pour interroger ce manque apparent de reconnaissance et de soutien populaires. Il n'est pas inutile de rappeler que le premier président de cet organisme, Jacques Blanc, considérait que les membres «contribuent à la création d'un peuple européen, garantissant la participation des entités les plus proches d'eux dans la réalisation de l'Union européenne» (Blanc, 1995). Dans la foulée, le principe de subsidiarité et l'idée d'une «Europe des régions» ont contribué à relancer l'espoir d'une plus grande autonomie régionale ou infranationale et donc à renforcer ou même créer des identités infranationales (Harvie, 1994).

Comme Nicole Dewandre et Jacques Lenoble l'expriment en forme d'interrogation, ces interprétations divergentes reflètent une tension plus fondamentale entre culture et citoyenneté, ou entre des modes de vie auxquels les gens restent très attachés et la démocratie (Habermas, 1992 et 1995). Les questions sous-jacentes à ces tensions sont au cœur de l'idée de modernité et, d'une façon générale, peuvent se résumer à travers la notion d'un espace conceptuel et multidimensionnel construit autour d'axes représentant les polarités traditionnel/moderne, particulier/universel, provincial/cosmopolite, soi/autrui, sujet/objet. On retrouve toutes ces polarités dans les débats complexes concernant la capacité de la communauté politique à susciter l'adhésion des sujets, à la fois chez ceux qui questionnent l'Union européenne elle-même, que chez ceux qui recourent aux théories politiques pour aborder cette question. Ces polarités sont aussi à la base, dans le discours géographique, d'un constat relatif à la transformation de l'espace européen, notamment en ce qui concerne l'érosion de la diversité des lieux au profit de la construction d'un espace homogène.

Pour un observateur américain, il est bien sûr risqué d'émettre un certain nombre de remarques sur des questions ayant trait à la culture et à l'identité européennes. Il est donc plus approprié de mettre l'accent sur les considérations théoriques, voire métathéoriques, qui entourent ces questions. Plus précisément, il s'agit ici de proposer les grandes lignes d'une réflexion qui permet de transposer un raisonnement portant sur la communauté politique et l'identité culturelle dans

le cadre d'une discussion sur le lieu et l'espace. L'idée est de se servir des notions d'adhésion, d'identité et de démocratie telles que définies par la géographie. Ce point de vue devrait éclairer et élargir les discussions passionnantes sur l'intégration culturelle et sur la démocratie au sein d'une Union européenne.

Cependant, afin d'atteindre ce but, le concept géographique de lieu ne doit pas être interprété dans le sens de localisation, mais plutôt, dans un sens plus large, comme un ensemble d'éléments naturels, sociaux et culturels formant un tout sous l'action du sujet ou du Moi (Sack, 1997; Entrikin, 1991; Berdoulay, 1990; Agnew, 1989). L'établissement des institutions européennes peut alors être vu comme un moyen de construire des lieux démocratiques et donc de relier l'exercice de la démocratie à un milieu naturel, social et culturel. Par exemple, la création d'institutions démocratiques intervient toujours à l'intérieur d'un contexte culturel particulier, et l'universalisme des principes démocratiques peut entrer en conflit avec les particularismes culturels. Les lieux «denses», ou «épais», riches de leur singularité culturelle, peuvent se révéler les moins tolérants envers les gens venus de l'extérieur et ne partageant pas la même façon de voir la vie. Les lieux dépourvus de cette richesse deviennent si «minces» que les gens ne s'y sentent pas attachés; et c'est autour de ce constat que se cristallise une bonne part de la critique du «déficit de lieu» dans les sociétés modernes. Le problème est alors de construire une communauté politique avec des lieux qui possèdent une épaisseur culturelle suffisante pour promouvoir un certain sens d'appartenance, sans qu'ils ne deviennent denses au point de rendre les frontières imperméables et d'exacerber les processus d'exclusion sociale.

La plupart des débats concernant la géographie de l'Europe ont été posés en vue de la création d'un espace économique unifié plutôt que de la construction des lieux (Cole et Cole, 1994; Williams, 1991; DATAR, 1989). Les géographes, économistes et aménageurs se sont penchés sur la suppression des barrières au mouvement des marchandises, de l'information et des gens. Les questions d'équité ont été étudiées sous l'angle de l'équité spatiale et mesurées en fonction de l'accessibilité aux biens et services, de la portée des infrastructures de transport et de communication, du développement industriel et de la croissance économique régionale. Ce n'est qu'indirectement que des politiques, comme la Politique agricole commune par exemple, touchent aux enjeux culturels, en avançant des mesures économiques qui visent à préserver certains genres de vie particuliers et leurs paysages associés. Ces stratégies de développement régional et autres politiques sociales, qui cherchent à aider les économies locales, révèlent une valorisation de la diversité culturelle, qui est abordée principalement comme une question de politique économique.

Cette géographie de l'espace économique européen, qui a beaucoup contribué au développement de l'Union européenne, a toutefois souvent occulté la dimension morale et culturelle du traité, celle ayant rapport non seulement à l'identité mais aussi à la communauté politique.

IDENTITÉ: SUBJECTIVITÉ, MOI ET ACTION

Forger «un imaginaire de la communauté», c'est-à-dire une identité commune entre individus partageant un même territoire et une même histoire, peut facilement se concevoir comme étant l'une des préoccupations traditionnelles du géographe, soit la reconnaissance des genres de vie ou des manières différentes d'habiter la terre (Tuan, 1991; Anderson, 1983). Ce souci fondamental gagne rapidement en complexité pour peu que l'on cherche un cadre théorique utile à la compréhension de l'identité. Paul Ricœur (1992) en offre le point de départ en établissant une distinction entre deux formes d'identité, *idem* et *ipse*. L'une, au sens d'*idem*, fait référence à la permanence et à la continuité du Moi à travers le temps; c'est le cogito cartésien. L'autre, au sens d'*ipse*, met l'accent sur une conscience capable d'interpréter les événements d'une vie. C'est une vie «interprétante», reconstituée par le biais de la narration. La première se trouve par exemple dans l'analyse spatiale et dans la chronogéographie de l'école suédoise. La deuxième touche aux questions d'identité géographique, toujours complexes, qui font référence aux rapports transversaux unissant les lieux aux diverses échelles, allant du local au transnational.

L'identité géographique a souvent été amalgamée à une version moderne du tribalisme, que l'on interprète comme la conséquence du désenchantement face au monde moderne et à la crainte psychologique et sociale de la perte du sens de sa propre vie. L'homme moderne est conscient du caractère construit du sens, et cette conscience l'amène à la fois à craindre une possible perte de sens et à poursuivre le travail de création de sens. Si les systèmes religieux, pourvoyeurs d'ordre et apaisant les doutes existentiels, demeurent une composante importante de nos sociétés modernes, ils ne constituent plus leur unique horizon de sens comme par le passé (Taylor, 1989: 17).

En l'absence d'horizons aussi larges, c'est en grande partie à l'individu qu'il incombe de donner un sens aux horizons différents et parfois concurrentiels qui composent nos cultures contemporaines. L'identité individuelle, issue de ce processus, n'est pas synonyme d'un ensemble de traits de caractère mais représente plutôt un gain de conscience sur sa propre histoire (Giddens, 1991: 53). Ainsi, notre propre identité devient accessible à notre conscience au moyen de la narration, de la construction de récits, non seulement sur soi-même, mais aussi sur notre relation à la société et au monde (MacIntyre, 1984; Ricœur, 1992; Taylor, 1989). Selon Alasdair MacIntyre (1984: 221), l'histoire d'une vie s'insère dans l'histoire des communautés qui forgent une identité, et une histoire individuelle rencontre toujours une identité sociale ou communautaire. Se déployant sur plusieurs niveaux, l'identité moderne devient alors un mélange complexe d'universaux et de particularismes (Taylor, 1989: 28).

Cette conception offre une perspective intéressante relativement au débat actuel sur le Moi, que l'on situe entre un Moi décentré et un Moi centré. Ces deux pôles correspondent à une séparation ontologique entre un concept du Moi comme indépendant de la culture, capable de se détacher du monde et de le contrôler au moyen de la raison, et un concept opposé pour lequel le Moi se construit à travers la culture et l'idéologie (Dean, 1992: 1). Ce débat traduirait en quelque sorte une

opposition entre Kant et Foucault, entre les Lumières et les discours postmodernes et postcolonialistes. D'un point de vue géographique, la question est celle du degré auquel le Moi peut s'abstraire d'un lieu et d'une situation. Des escarmouches entre les défenseurs de ces conceptions opposées se sont produites sur des terrains académiques différents, et de façon plus notable en littérature et dans les sciences humaines quoique, dans la perspective qui est la mienne aujourd'hui, le plus intéressant soit apparu dans le champ de la philosophie politique, principalement dans les affrontements liés au libéralisme et au communautarisme.

LA COMMUNAUTÉ POLITIQUE: LIBÉRALISME INDIVIDUEL ET COMMUNAUTARISME

Le cœur du débat concerne la possibilité pour les individus de s'élever au-dessus des identités collectives dans lesquelles ils sont immergés (Lévy, 1994). Le libéralisme traditionnel a conçu un acteur rationnel capable de se distancier par lui-même de la communauté et de la culture, ou bien de se relier à ce que l'on nomme l'identité primordiale, comme le nationalisme et l'ethnie, selon son choix. Quoi qu'il en soit, pour les opposants, un tel acteur est une pure fiction, car pour eux les identités culturelles et nationales ne sont pas fondées sur les choix d'acteurs rationnels, mais relèvent du destin et de l'héritage, ce qui tend à donner à l'identité son caractère souvent tragique (Gray, 1994: 726).

Dans une version plus modérée d'une discussion similaire, Michael Walzer (1994: 83) défend l'idée de la «naturalité» du tribalisme moderne dans un sens différent. Sa compréhension du phénomène valorise la pluralité des identités qui façonnent le Moi moderne. Pour Walzer, «[...] notre commune humanité ne fera jamais de nous des membres d'une tribu universelle et unique. Le propre de l'espèce humaine, c'est le particularisme: chacun de nous participe de la profondeur de ces cultures qui sont les nôtres». Le Moi moderne, toujours selon Walzer (1994: 85), pourrait être divisé en trois catégories liées. Premièrement, le Moi se partagerait lui-même selon ses intérêts et ses rôles sociaux, à savoir le citoyen, le parent, le travailleur. Deuxièmement, le Moi se partagerait entre ses différentes identités, à savoir la nation, le sexe, l'engagement politique, etc., chacune possédant différents rituels et traditions. Et troisièmement, le Moi se partagerait entre ses idéaux et ses valeurs et s'exprimerait à travers une voix morale. L'idéal d'un Moi partagé rendrait le monde plus sûr, car «quand les identités sont multiples, les passions sont divisées» (Walzer, 1994: 82).

L'EUROPE RECONSIDÉRÉE

Si l'Union européenne doit réussir dans son projet culturel, il lui sera nécessaire de dépasser sa conception utilitaire actuelle d'un «Moi européen», c'est-à-dire qui pense que les avantages matériels apportés par l'Union en dépassent les coûts (European Commission, 1994). Ce Moi est lié à une culture nationale, mais il est aussi capable de faire des choix relevant d'une culture transnationale plus large. Dans cette perspective, les appartenances culturelles d'un individu se conçoivent comme volontaires et pouvant être librement remises en question. Cette géographie idéale d'une nouvelle Europe a été pensée comme un espace relativement transparent qui faciliterait le mouvement.

Cette conception devrait cependant être étendue de façon à incorporer une vision plus complexe du Moi, un Moi qui est à la fois «encombré» et «divisé», un peu à la manière des descriptions qu'en donne Walzer (1994). Une telle conception ne va pas à l'encontre des efforts qui ont été faits pour exhumer et utiliser les symboles et les récits d'une culture européenne, afin d'aider à forger une identité transnationale avec une histoire commune et la projection d'un futur partagé. Elle n'élimine pas non plus l'importance des politiques économiques cherchant à protéger les genres de vie traditionnels. Elle requiert toutefois une vision plus complexe et multidimensionnelle du Moi, qui à la fois fait partie d'un espace économique continental et s'insère dans un lieu et une culture.

C'est à cette conception que l'on doit associer une géographie des lieux, comprise non pas comme une simple étude de localisation de la culture traditionnelle, mais plutôt comme l'approche d'un phénomène cosmopolite selon laquelle le lieu devient à la fois une source des identités modernes et une expression concrète des forces concurrentes qui s'affrontent pour accorder plus ou moins d'épaisseur à la communauté politique (Entrikin, 1997).

BIBLIOGRAPHIE

- AGNEW, J. (1989) *Place and Politics: the Geographical Mediation of State and Society*. Boston, Allen & Unwin.
- ANDERSON, B. (1983) *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londres, Verso.
- BALIBAR, E. (1994) *Masses, Classes, Ideas: Studies on Politics and Philosophy before and after Marx*. New York, Routledge.
- BERDOULAY, V. (1988) *Des mots et des lieux: La dynamique du discours géographique*. Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- BLANC, J. (1995) The Regions, the SMEs and Europe. *Frontier-free Europe*, 4 (Avril): 1.
- COLE, J. et COLE, F. (1993) *The Geography of the European Community*. New York, Routledge.
- COUNCIL AND COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES (1992) *Treaty on European Union*. Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities.
- DATAR (1989) *Les villes «européennes»*. Paris, La Documentation Française.
- DEAN, C.J. (1992) *The Self and its Pleasures: Bataille, Lacan, and the History of the Decentered Subject*. Ithaca, Cornell University Press.
- ENTRIKIN, J.N. (1991) *The Betweenness of Place: Towards a Geography of Modernity*. Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- (1997) Place and Region 3. *Progress in Human Geography*, 21 (2): 263-268.
- EUROPEAN COMMISSION (1994) *The Citizens and the Single Market*. Bruxelles.
- FURET, F. (1995) Europe after Utopianism. *Journal of Democracy*, 6 (1): 79-89.
- GIDDENS, A. (1991) *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the Late Modern Age*. Stanford, Stanford University Press.

-
- GRAY, J. (1994) After the New Liberalism. *Social Research*, 61 (3): 719-735.
- HABERMAS, J. (1995) The European Nation State — its Achievements and its Limits. On the Past and Future of Sovereignty and Citizenship. *Europäische Zeitschrift für Recht, Philosophie und Informatik: Special issue on the challenge to law at the end of the 20th century*, 2 (7): 27-36.
- (1992) Citizenship and National Identity: Some Reflections on the Future of Europe. *Praxis International*, 12 (1): 1-19.
- HARVIE, C. (1994) *The Rise of Regional Europe*. New York, Routledge.
- LENOBLE, J. et DEWANDRE, N. (1992) *L'Europe au soir du siècle: identité et démocratie*. Paris, Éditions Esprit.
- LÉVY, J. (1994) *L'espace légitime*. Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- MACINTYRE, A. (1984) *After Virtue: a Study in Moral Theory*. Notre Dame, University of Notre Dame.
- MINC, A. (1989) *La grande illusion*. Paris, Bernard Grasset.
- MONNET, J. (1976) *Mémoires*. Paris, Fayard.
- RICŒUR, P. (1992) *Oneself as Another*. Translated by Kathleen Blamey. Chicago, University of Chicago Press.
- SACK, R. (1997) *Homo Geographicus*. Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- TAYLOR, C. (1989) *Sources of the Self: the Making of the Modern Identity*. Cambridge, Harvard University Press.
- TUAN, YI-FU (1991) A View of Geography. *Geographical Review*, 81 (1): 99-107.
- WALZER, M. (1994) *Thick and Thin: Moral Argument at Home and Abroad*. Notre-Dame, University of Notre-Dame.
- WILLIAMS, A. (1991) *The European Community*. Cambridge, Blackwell.